



Les agents sportifs

Animée par : Nicolas Bône, avocat au barreau de Paris.

Détail de la formation :

- I. Rappel des textes applicables (textes légaux et réglementaires) et leur articulation avec les règles édictées par les fédérations (avec l'exemple de la FIFA).
- II. Le périmètre de l'obligation de détenir une licence d'agent sportif (contrats et personnes visés ? ; quid de l'avocat mandataire sportif ?).
- III. Le domaine d'application international de la réglementation française (nature de loi de police / d'ordre public ? ; modalités et conditions de l'intervention des agents étrangers en France).
- IV. La rémunération de l'agent sportif (plafond légal, interdiction, condition de paiement, base de calcul de la rémunération).
- V. Contrôle des agents sportifs et sanctions applicables

Vendredi 21 juin 2019 de 17h à 19h
à l'EFB, 1 rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux